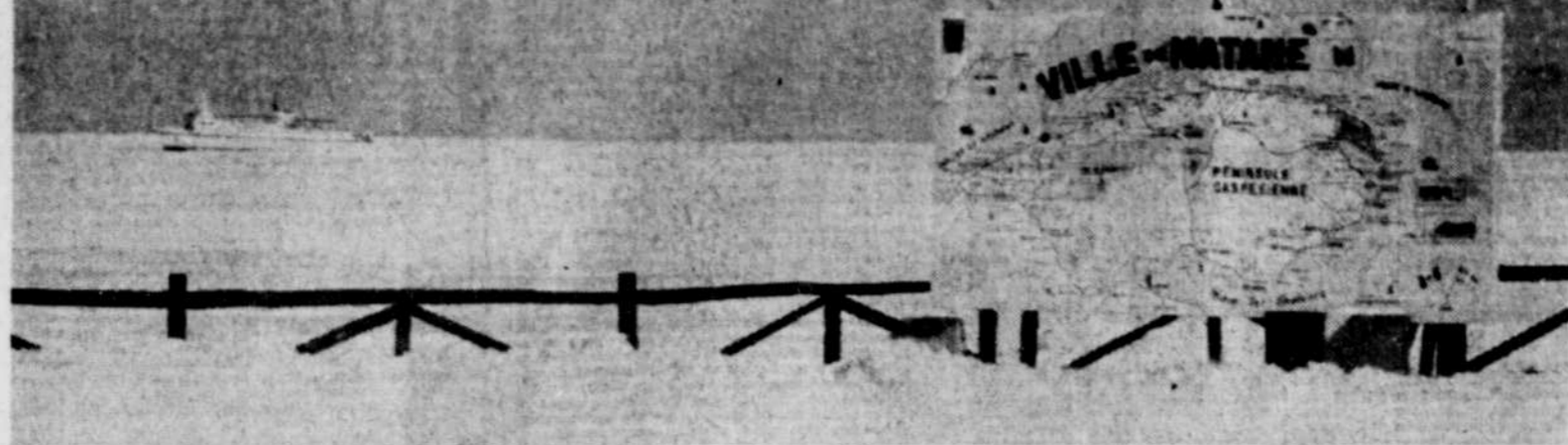


LOUIS RIEL 1885-1985



La pendaison de Louis Riel, il y a cent ans, provoqua des remous qui laissèrent des traces dans l'histoire canadienne. Dans ce dernier de quatre dossiers sur Riel, Léonce Gaudreault souligne l'impact de l'exécution du chef métis sur l'évolution du Canada. **Page A-3**

LE CAMILLE-MARCOUX DÉGAGÉ DES GLACES



Toute une équipée que celle du traversier Camille-Marcoux et de ses 228 passagers! Bloqué à mille pieds au large de Matane par les glaces, le navire a pris plus de 36 heures à gagner le quai, par un temps glacial. André Dionne raconte la mésaventure, en page A-3.

TABLOID SPORT

LE ROI GRETZKY EST AU COLISÉE

Les champions de la Coupe Stanley, les Oilers d'Edmonton, sont en ville. Pour les Nordiques, ce sera l'occasion de montrer si leur vitalité des derniers matchs est là pour de bon. **Page 2 à 4**

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section **SPORT** du **SOLEIL**

LE SOLEIL

MARDI 8 JANVIER 1985
 QUÉBEC, 89e année, no 10. 48 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd
 Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$ 35¢
 Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

dépôts garantis 1 an 10 1/4%
 taux annuel
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
 692-1221/626-1221

LA CÔTE STE-GENEVIÈVE: PAS PIRE QU'AILLEURS

«Depuis une quinzaine d'années, le faubourg Saint-Jean-Baptiste a beaucoup rajeuni. Il s'est également beaucoup appauvri. Le problème est simple au fond, les jeunes viennent ici parce que ça coûte moins cher pour se loger. Mais comme ils n'ont pas assez d'argent, ils commettent des crimes pour tenter d'améliorer leur sort.»

par Pierre-Paul NOREAU

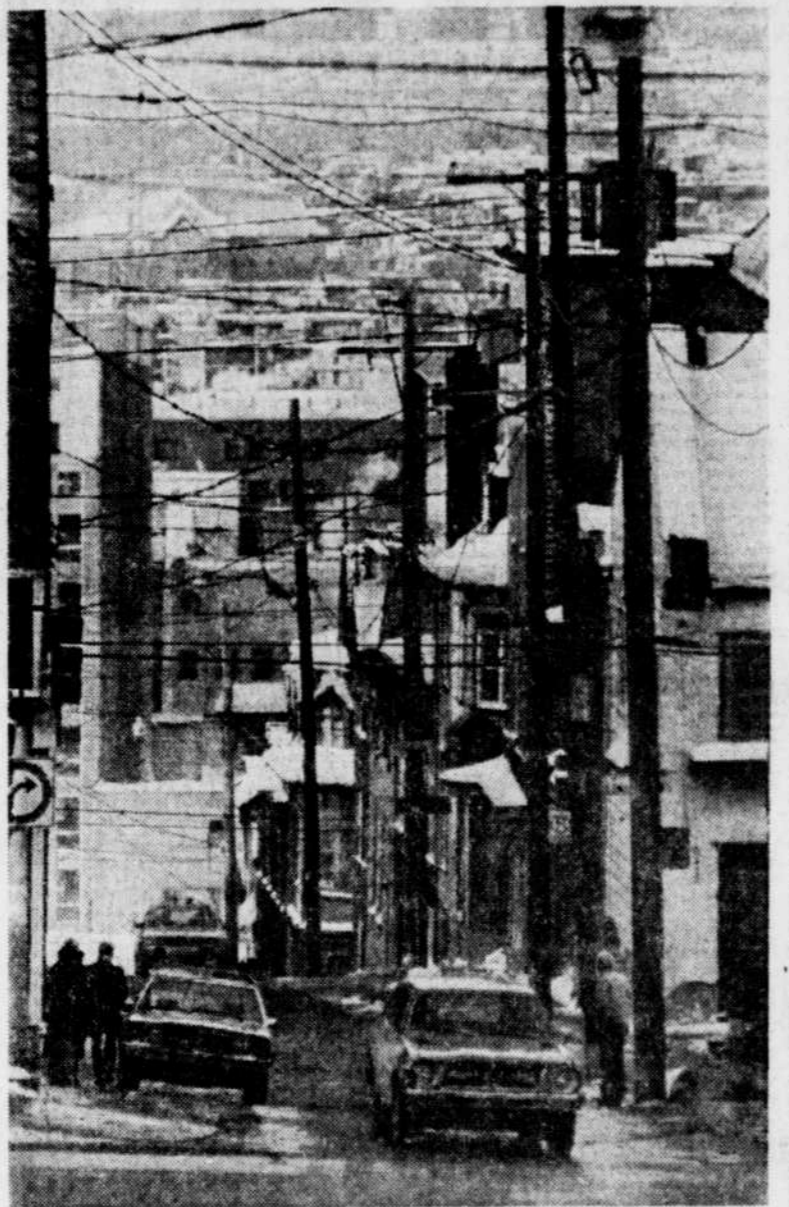
Le conseiller municipal du quartier Saint-Jean-Baptiste, M. Luc Cimon, n'a aucunement le goût de jeter la pierre à qui que ce soit pour expliquer la dégradation de la qualité de vie qu'il ne peut que constater dans son milieu.

A son avis et sur la base des commentaires qu'il reçoit des jeunes, le gouvernement aurait nettement avantage à se préoccuper de ces derniers. «J'ai organisé un bingo il y a une couple d'années pour des gens en prison. Ils me l'ont dit carrément. La plupart se sont retrouvés là après avoir commis des vols pour pouvoir manger et avoir un peu d'argent.»

Plutôt que de déboursier \$35,000 pour un jeune en prison, le gouvernement devrait hausser les allocations de bien-être social pour les moins de 30 ans, estime-t-il. Ce moyen ferait illico tomber la criminalité de 50 pour 100, assure-t-il.

Le conseiller Cimon croit par ailleurs que la ville de Québec ne peut absolument pas être pointée du doigt pour n'avoir pas pris ses responsabilités par rapport aux événements tragiques du début d'année. «Il faut bien avouer que

Lire A-2, CONSEILLER



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La côte Sainte-Genève, plongeant vers la basse ville de Québec.

LE LIVRE BLANC SUR LA FISCALITÉ

SOULAGER LE CONTRIBUTUABLE ET RAMENER LES ASSISTÉS AU TRAVAIL

♦ MONTREAL (PC) — Dans son livre blanc sur la fiscalité, le gouvernement du Québec proposerait jeudi des changements audacieux, destinés non seulement à soulager tous les contribuables, mais surtout à donner une nouvelle chance aux assistés sociaux, en les incitant davantage à retourner au travail.

par Miville TREMBLAY

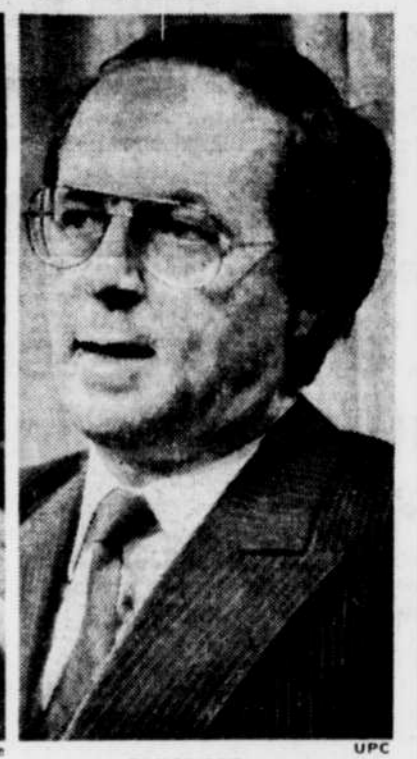
Selon des informations obtenues de sources fiables par la presse canadienne, le document d'environ 350 pages propose la fusion complète de tous les programmes d'aide aux citoyens à faibles revenus.

Il suggère en outre une diminution dramatique à 50 pour 100 du taux de taxation implicite imposé aux personnes qui veulent retourner sur le marché du travail avec l'introduction d'un nouveau système d'impôt négatif.

Rédigé sous la direction de l'ex-



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
M. Jacques PARIZEAU



M. Yves DUHAIME

Lire A-2, FISCALITÉ

RETENU AU SOL POUR AVOIR FRÔLÉ L'URSS

♦ HONOLULU, Hawaii (UPI) — Quelque 300 vacanciers canadiens sont revenus au pays hier après avoir été forcés de prolonger leur séjour à leur hôtel de Honolulu, l'avion qui devait les ramener ayant été retenu au sol pour avoir volé près du territoire soviétique. Au total, 447 touristes canadiens qui étaient arrivés à Hawaii à bord de trois avions nolisés de South Pacific Island Airways ont dû attendre les avions qui devaient les ramener vendredi dernier.

Alors que certains se sont retrouvés sur une liste d'attente, 280 autres sont revenus lundi à bord d'un avion de CP Air.

Le 13 octobre, l'interdiction de voler avait été émise à South Pacific Airways par la U.S. Federal Aviation Administration pour avoir violé un certain nombre de règlements. Un avion nolisé de SPIA avait notamment, volé en Norvège à quelque 50 milles de la péninsule Kola, une base militaire située en Union soviétique. Selon les autorités militaires norvégiennes, ce vol aurait pu avoir des conséquences désastreuses.



Le Soleil, André Diché

Les pauvres préposés à l'affichage dans les stations-service ne savent plus où donner de la tête, tellement les changements de prix se font soudains, par les temps qui courent.

PRIX DE L'ESSENCE

UNE TOTALE CONFUSION AU QUÉBEC

♦ Le mouvement à la hausse de 1,1 cent du prix de détail du litre d'essence et de 1 cent du litre de mazout domestique enclenché hier par Gulf Canada, après la tentative avortée la semaine dernière de Imperial Oil, risque de semer la confusion auprès des consommateurs.

par Jacques DALLAIRE

Contrairement à ce qui se passe dans la très grande majorité des régions du pays, au Québec, toutes les pétrolières n'ont pas en effet emboîté le pas. Les prix de l'essence et du mazout continuent donc à varier.

Shell Canada et Texaco Canada ont bien rajusté leurs prix à la pompe hier dans la foulée de Gulf, ce qui signifie une hausse de 2 pour 100 pour les consommateurs ou 33 cents de plus à chaque plein d'essence de 30 litres ou \$2 de plus pour une livraison de 200 litres de mazout domestique.

Chez Pétro-Canada et Imperial Oil, on préférerait hier en fin de journée, suivre l'évolution de la

situation, avant de prendre toute décision.

«Marché flou»

Chez Ultramar, malgré des informations voulant que la compagnie ait décidé d'augmenter elle aussi ses prix de détail, on s'est refusé à tout commentaire. Le président au Québec de Ultramar, M. Orlie Bélanger, a même ordonné à son personnel de ne donner aucune information à la presse!

Chez Irving, il a été impossible de rejoindre un porte-parole autorisé, mais les prix de plusieurs stations-services étaient restés inchangés, hier. Le litre d'essence régulière se vendait encore à \$0,52,8 à une station du boulevard Langelier dans le centre de Québec.

Un porte-parole de Imperial Oil, M. Pierre Després, a expliqué au SOLEIL que «le marché assez flou» du Québec incitait la compagnie à «rester encore en période d'attente».

Imperial Oil avait décrété une **Lire A-2, ESSENCE**

SOMMAIRE

- Annonces classées C-7 à C-10
- Arts et spectacles B-8 à B-10
- Bandes dessinées C-9
- Bridge C-9
- Décès C-11
- Economie-finance C-1 à C-3
- Editorial B-4
- Feuilleton B-10
- Horoscope C-9
- Information régionale A-5 à A-7
- Loteries A-2
- Monde C-4 à C-6
- Mot mystère C-10
- Mots croisés C-10
- Où aller à Québec B-10
- Page documentaire B-3
- Politique B-1 et B-2
- Sport Tabloïd
- Votre page B-5

METEO



Ciel variable et temps froid. Un maximum d'à peine moins 17. Demain: beau mais froid. **Détails, page A-4**

FISCALITÉ

(suite de la première page)

ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, le document sera présenté et défendu par son successeur, M. Yves Duhaime.

Un pas dans la bonne direction serait fait pour ceux, qui disposant de revenus élevés, se plaignent d'être trop taxés par rapport à leurs confrères de l'Ontario. Ils n'obtiendraient pas la parité avec ces derniers, mais le taux marginal d'imposition maximum (l'impôt applicable sur la dernière tranche de revenu) serait abaissé de 60 à 56 pour 100. Il est de 51 pour 100 en Ontario. En fait, c'est une table d'impôt complètement refondue qui sera proposée.

Le seuil d'imposition nulle, c'est-à-dire le montant maximum pour lequel le contribuable ne paie pas d'impôt serait accru de 25 pour 100, augmentant sensiblement le nombre d'individus qui ne verseront rien au fisc. Ce seuil correspond au montant d'argent nécessaire pour combler les besoins essentiels, qui contrairement à ce qui a cours présentement, sera le même pour tous les niveaux de revenus.

Les gens à revenus moyens, qui se situent dans le voisinage de \$30,000 par année, pourraient jouir d'une baisse d'impôt de même ampleur que celle octroyée aux catégories supérieures.

En revanche, le gouvernement viendrait reprendre une plus large part des allocations familiales octroyées aux personnes à revenus moyens et supérieurs, disposant ainsi de l'épineux problème de l'universalité de ces prestations.

La réforme la plus spectaculaire porterait sur l'implantation d'un impôt négatif, qui dans le passé fut expérimenté dans certaines villes et états du Canada et des États-Unis, mais qui pour la première fois, serait introduit à grande échelle en Amérique du Nord.

Essentiellement, l'impôt négatif permet à la personne qui quitte l'aide sociale pour un emploi, de conserver une partie de ses prestations. Dans la proposition gouvernementale, on retrancherait des prestations un montant égal à la moitié du salaire gagné, soit un taux d'imposition implicite de 50 pour 100.

Présentement, la perte subite de l'assistance publique rend souvent peu attrayant l'acceptation d'un travail faiblement rémunéré, car le bénéficiaire doit parfois absorber un taux d'imposition implicite de 80, voire de 100 pour 100.

Avec le nouveau système, non seulement y a-t-il un intérêt évident à travailler, mais l'aide qui est maintenue en partie rend acceptable un salaire moindre, qui dans le passé, n'aurait pas justifié

aux yeux du bénéficiaire, le saut dans le marché du travail.

Or ces emplois à salaires moindres devenus intéressants pour l'individu, le seraient également pour les entreprises, qui pourraient en créer un plus grand nombre, tout en contrôlant leurs coûts de production et en améliorant leur situation concurrentielle.

Des simulations économétriques menées à l'université Laval démontrent que la réforme devrait entraîner une baisse permanente du taux de chômage de 1.5 pour 100.

L'économie générale du Québec serait se surcroît stimulée par la baisse générale des impôts, évaluée approximativement à \$250 millions.

Le coût d'implantation de l'impôt négatif pour le trésor de la province serait de même ampleur, mais à condition que le gouvernement fédéral en défraie la moitié. Présentement, en vertu du Régime canadien d'assistance publique, Ottawa paie déjà 50 pour 100 de la note de l'aide sociale.

On espère à Québec que le gouvernement conservateur sera disposé à appuyer une mesure incitant les assistés sociaux à retourner au travail et intéressé par la façon dont la province croit se dégager de la délicate question de l'universalité des allocations familiales.

Les propositions du livre blanc seront débattues publiquement et le gouvernement espère une implantation pouvant s'échelonner sur trois ou quatre ans, en débutant dans le prochain discours du budget ce printemps.

Le livre blanc ne propose pas de changements au Régime d'épargne-actions ainsi qu'aux autres abris fiscaux.

Dans le calcul du revenu imposable, on propose une prise en compte intégrée des besoins familiaux et des coûts liés au travail, particulièrement les frais de garde pour lesquels l'aide fiscale sera plus généreuse. Il n'est toutefois pas question d'imposer les unités familiales en tant que telles, plutôt que les individus comme on le fait présentement.

Par ailleurs, le livre blanc ne traite pas de l'impôt sur les successions, dont l'abolition a été maintes fois réclamée par les milieux d'affaires.

Selon de nombreux fiscalistes, le livre blanc pourrait s'avérer le plus important moteur de réforme fiscale depuis le rapport Carter en 1966, et ne manquera pas de susciter l'intérêt du gouvernement conservateur à Ottawa, et celui des autres provinces.



Le Soleil, Raymond Lavoie
Installé dans son petit local de la rue Saint-Jean où les plus démunis peuvent venir chercher vêtements et menus articles gratuitement, le conseiller Luc Cimon pose un regard critique sur l'évolution qu'a connue le quartier Saint-Jean-Baptiste au cours des dernières années.

CONSEILLER

(suite de la première page)

même avec une surveillance accrue, les meurtres auraient eu lieu quand même."

Il lui apparaît évident que la ville pourrait embaucher plus de policiers. A cela, il rétorque aussi que ça coûterait plus cher en taxes pour les contribuables de son quartier comme pour tous les autres.

A son avis, les autorités municipales ont fait ce qu'elles ont pu pour répondre aux griefs signalés dans la pétition. M. Cimon est personnellement opposé à ce que la côte Sainte-Geneviève devienne sens unique en descendant. Il souhaite que l'interdiction pour les voitures de monter en provenance de la côte d'Abraham soit étendue de 9h le soir à 9h du matin. Toutefois, reconnaît-il, le panneau actuel d'interdiction garantissant une certaine tranquillité aux résidents le matin n'est pas respecté.

Quant à la malpropreté, M. Cimon est persuadé que ce n'est pas pire qu'ailleurs. Un poteau d'éclairage a par ailleurs bel et bien

été ajouté, mais si la lumière n'éclaire pas, il faut selon lui attendre le bon vouloir d'Hydro-Québec.

M. Cimon a personnellement rencontré M. Denis Kronstrom et M. Marc Moreau, les responsables de la pétition. Il croit que leurs préoccupations étaient bien fondées. Il les a référés au maire de Québec et c'est finalement le conseiller Jean-Paul Morency qui s'est chargé du dossier. Personnellement, M. Cimon aurait aimé être davantage impliqué dans le règlement des litiges. Chose certaine, ses relations avec les porte-parole de la rue se sont déroulées dans un bon climat. Il ne voit aucune action politique partisane derrière le geste des citoyens.

Enfin, M. Cimon comprend que certaines personnes, surtout les gens âgés, aient peur après les derniers événements. Il n'y a malheureusement pas de solution magique pour empêcher que de telles choses se produisent.

AUTRE TEXTE, A-3

Vente de Janvier

manteaux en duvet
99.95
rég. 145.00

manteaux forme imper, entredoublés en duvet, modèle avec fermeture à pression, bavolet devant et derrière. bleu ou taupe. 8 à 14 dans le groupe.

cacharel

réduction jusqu'à 50%

réduction jusqu'à 50% sur toute la collection cacharel automne-hiver incluant vêtements de détente et vêtements-sport femme.

robes contemporaine
89.95
rég. jusqu'à 150.00

grand choix de robes-chandail en laine d'agneau avec col roulé, encolure ronde ou en V, robes en polysoie, jersey, unies ou imprimées, couleurs et grandeurs assorties.

manteaux mouton retourné
399.95
rég. 499.95

chaleur, confort, le manteau en peau de mouton retourné de première qualité, modèle droit avec détails de surpiqures, épaules et col lisérés de cuir. brun, gris, sable.

ensembles et combinaisons de ski
réduction jusqu'à 40%
rég. jusqu'à 650.00

ensembles et combinaisons de ski de nos collections importées d'Europe telles: laplaud, lothar's, V de V, elleste, etc. choix de modèles, couleurs et grandeurs assorties.

chandails en cachemire
49.95
rég. jusqu'à 175.00

de notre collection de chandails en pur cachemire, sweaters, cardigans, vestes sans manches, pulls et tuniques, au choix, tricot pontelle, uni et torsades, coloris vifs, grandeurs assorties.

bas twik taille unique
1.19
rég. 1.49

bas tout diaphane avec pied sandale ou pointes renforcées. taille unique, coloris de base.

chandails twik
29.95
rég. jusqu'à 60.00

chandails unis, rayés, motifs jacquard, formes très amples, longs pulls, pulls courts et carrés dans un vaste choix de coloris, grandeurs assorties.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du lundi 7 janvier 1985)
1-0-5
7-2-4-3
Informations: 643-8990

chapeaux
réduction jusqu'à 40%

tous nos chapeaux collection automne-hiver sont réduits jusqu'à 40%. chapeaux de fourrure, tuques en laine ou acrylique unies ou à motifs, cagoules en laine, bandeaux, etc.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311
REDACTION
647-3394
647-3233
RENSEIGNEMENTS: 647-3233

TÉLÉ-MAGAZINE
Complément au Télé-Magazine
19h00 @ Gillet... pure laine
Inv.: Kelly Jackson (interprète) et Serge Grenier (monotouiste).

la maison simons

UTILISEZ VOTRE NOUVELLE CARTE DE CREDIT SIMONS.

TROIS MAGASINS... FLADE STE-POY... GALERIES DE LA CAPITALE... VIEUX QUÉBEC

Sainte-Foy

L'érotisme confinée aux zones industrielles

◆ L'érotisme devra dorénavant se réfugier dans les zones industrielles de Sainte-Foy, où les arcades avaient elles-mêmes été repoussées, il y a quelques mois.

par Marcel COLLARD

Le conseil municipal de Sainte-Foy a modifié ses règlements de zonage pour englober les salons de massage, les boutiques érotiques, les "sex shops", les projections de films ou de vidéos érotiques, ainsi

que les établissements où s'exhibent en public des personnes nues.

Le conseiller Roger Vallières a fait valoir qu'il fallait remédier à l'absence d'un règlement régissant les salons de massage, rappelant les descentes policières effectuées récemment et se débarrasser dans l'avenir de ce genre de commerce. "Si on interdit ces établissements, on risque d'assister à l'ouverture d'établissements clandestins", a-t-il dit. Par ailleurs, le maire Louis-Marie Lavoie a précisé que les établissements actuels conservaient un droit acquis, notamment le motel Carol.

ESSENCE

(Suite de la première page)

hausse similaire de 1,1 cent le litre d'essence et 1 cent le litre de mazout domestique au détail jeudi, pour ensuite revenir sur sa décision le lendemain. L'augmentation avait été maintenue au prix de gros.

A Pétro-Canada, la porte-parole, Mme Carole Pressaut a indiqué au SOLEIL qu'il était possible que la compagnie procède de la même façon. "Mais ce n'est qu'une possibilité, a-t-elle insisté, car la situation peut changer d'heure en heure". Mme Pressaut a cependant reconnu que les augmentations annoncées ne semblent pas "percer", ce qui insiste à la prudence chez Pétro-Canada.

En juillet, la Société d'Etat avait attendu que la majorité des pétroliers bougent, avant de faire de même.

Malgré la guerre

"Même s'il y a des guerres de prix partout, souligne pour sa part le directeur du marketing chez Shell, M. Gérard Betourmay, nous suivons le compétition et le mouvement lancé par Gulf."

Shell invoque notamment, à son tour, des hausses de coûts d'exploitation et de distribution, pour justifier la nouvelle augmentation.

Chez Gulf, le porte-parole, M. Marcel Bergeron, refuse de parler de mouvement enclenché par la compagnie, référant plutôt à la décision prise la semaine dernière par Imperial Oil et imitée par Ultramar, Texaco et Shell.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Outre des passages plus fréquents des voitures identifiées, on a ajouté des voitures banalisées dans la côte Sainte-Genève.

Plaintes, côte Ste-Genève

La police ne voit aucun lien avec les assassinats

◆ La police ne voit pas comment on pourrait relier les plaintes, même justifiées, des citoyens du secteur de la côte Sainte-Genève aux deux assassinats commis dans cette rue depuis le 1er janvier.

par Michel TRUCHON

"Je ne vois pas ce que les problèmes de circulation et d'éclairage de rue viennent faire dans ces histoires de meurtre", a dit hier au SOLEIL l'inspecteur Brian Pickford, précisant qu'à la suite de la pétition signée par 90 citoyens l'été dernier, la surveillance policière avait été accrue.

Mais, selon l'officier, ce ne sont pas des patrouilles supplémentaires qui peuvent empêcher des incidents dans les maisons.

"Il y a quand même des limites... la surveillance ne peut s'étendre à l'intérieur des résidences privées", dit-il.

Selon lui, le secteur de la côte Sainte-Genève n'est pas plus mal famé que d'autres et la criminalité n'y est pas plus importante. Au contraire, dit-il, les statistiques démontrent plutôt qu'il s'y produit moins de cambriolages que dans d'autres coins de la ville. Et les plaintes provenant des citoyens de ce coin de Saint-Jean-Baptiste ne diffèrent pas de celles des habitants des autres quartiers. "C'est une moyenne normale pour un quartier du centre-ville", selon M. Pickford.

L'officier ne rejette pas les plaintes des citoyens du secteur, disant que celles concernant les problèmes autres que celui de la surveillance policière peuvent peut-être se justifier. Mais, dit-il, les autorités n'ont pas le pouvoir d'intervenir pour dire aux gens où ils doivent demeurer.

"Les problèmes de circulation font partie des inconvénients de vivre au centre-ville. On rencontre les mêmes dans la côte Abraham, mais là, il n'y a pas eu de meurtre..."

Le travail de la police, précise l'inspecteur Pickford, est compliqué par le fait que le secteur de

la côte Sainte-Genève est fréquenté par une population flottante, par des gens qui utilisent cette rue pour se rendre ou revenir du Vieux-Québec.

La nature des édifices entre également en ligne de compte: "Là où on retrouve des maisons de chambre, on a plus de chance de voir ce genre de crime se produire..."

A la suite des plaintes des citoyens, souligne l'officier, les méthodes de patrouille ont été modifiées. Outre des passages plus fréquents des voitures identifiées, on a ajouté des voitures banalisées.

"Les agents ne tolèrent plus de flânerie dans le secteur...", précise l'inspecteur Pickford ajoutant que les voitures patrouillant la haute ville avaient reçu comme instruction de passer par la côte Sainte-Genève dans leurs déplacements et que les agents qui rédigent des rapports dans leur véhicule avaient comme consigne de se garer à l'angle de Sainte-Genève et d'Abraham, plutôt qu'à place d'Youville par exemple, pour accentuer la présence policière dans le coin.

Les enquêtes sur les meurtres découverts le 1er de l'An et le 4 janvier se poursuivent normalement et rien n'a transpiré du travail des détectives.

Ces crimes ont porté à trois le nombre de meurtres commis dans des appartements de la côte Sainte-Genève depuis sept mois. Pour le moment, on ne fait aucun lien entre les trois affaires.

En mai, un cambrioleur avait été trouvé poignardé, et l'agresseur s'était rendu à la police. Le 1er janvier, Serge Nolet, un fonctionnaire âgé de 29 ans, était découvert étranglé dans son appartement du 780, côte Sainte-Genève. Quatre jours plus tard, on retrouvait le corps d'Yvon Desrochers, un assisté âgé de 42 ans, dans une salle de bain au 722 de la même rue. Lui aussi a été étranglé, mais en plus il a reçu 17 coups portés au thorax à l'aide d'un objet pointu.

Dans ces deux derniers cas, la police pense que le vol peut être le mobile du crime.

Sept femmes et cinq hommes jugeront le caporal Lortie

◆ Les avocats n'ont finalement mis que deux heures et quart hier pour choisir un jury à majorité féminine dans la cause du caporal Denis Lortie.

par Louise LEMIEUX

Le caporal Lortie est accusé d'avoir causé la mort de MM. Georges Boyer, Camille Lepage et Roger Lefrançois. Les trois hommes ont perdu la vie dans la fusillade du 8 mai à l'Assemblée nationale.

Ce sont donc sept femmes et cinq hommes, dont l'âge varie de 30 à 52 ans qui seront appelés à déterminer l'innocence ou la culpabilité de Denis Lortie, au terme d'un procès qui devrait durer trois semaines et au cours duquel la Couronne a l'intention de faire entendre une soixantaine de témoins. Les deux avocats de la défense, Me André Royer et Me François Fortier, présenteront une défense d'aliénation mentale. Ils n'ont rien dévoilé quant à leur intention de faire entendre ou non leur client, au cours du procès.

Le choix des jurés

Au total, 277 candidats jurés avaient été appelés hier matin au palais de justice de Québec, deux fois plus que le nombre habituellement invité à l'ouverture d'un terme des assises. Les mesures de sécurité n'étaient pas plus importantes qu'à l'ordinaire. Aucune fouille n'a été effectuée.

De ces 277 hommes et femmes entassés dans la grande salle des assises, 49 ont défilé devant le juge Ivan Migneault et les avocats. Le choix des avocats des deux parties s'est finalement arrêté sur sept femmes et cinq hommes, dont les professions varient de cultivateur à diététiste, chauffeur d'autobus, infirmière auxiliaire en passant par deux ménagères, un chômeur et un mécanicien.

Tous ces candidats jurés ont entendu parler des événements du 8 mai. Mais comme a fait comprendre le juge Migneault avant le choix des jurés, "le fait d'être au courant des événements n'est pas suffisant pour être désqualifié comme juré". Selon le juge, un juré impartial est celui qui est capable de faire table rase de tout ce qui a été dit et écrit sur la fusillade du 8 mai, et qui est prêt à rendre un verdict en se basant uniquement sur les faits entendus au cours du procès. "Être impartial, c'est un état d'âme, un état d'esprit", a dit le juge.

Le juge Migneault a rappelé aux 12 jurés que "l'accusé est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire", et que c'est à la Couronne de démontrer la culpabilité de Lortie au-delà de tout doute raisonnable.

Ce matin, l'avocat de la Couronne, Me André Plante, exposera aux jurés un résumé de sa preuve. Puis, les témoins commenceront à se faire entendre.

Beaucoup de journalistes, peu de curieux

Une vingtaine de journalistes, des caméraman et des preneurs de son ont suivi assidûment cette première journée du procès de Denis Lortie. Ce dernier a suivi le choix des jurés

d'une oreille attentive, se permettant de blaguer et de jaser avec ses deux gardiens, à l'occasion. L'air détendu, toujours vêtu d'un chandail beige et d'un pantalon bleu

ciel, Denis Lortie a perdu un peu de poids, ses cheveux sont plus longs qu'au moment de sa première comparution et il a coupé sa barbe; il ne lui reste que la moustache.

C'est d'un ton assuré, après avoir jeté un regard à ses avocats, qu'il a déclaré "non coupable" aux trois accusations de meurtre qui pèsent contre lui.



Le Soleil, André Dionne
Sur le quai de Matane, les passagers d'une soixantaine de voitures et camions attendent toujours le moment de la prochaine traversée.

Coincés depuis trente heures par les glaces

◆ Partis pour une "balade" de deux à trois heures, les 225 passagers du traversier "Camille-Marcoux" ont maintenant passé plus de 30 heures sur le navire.

par André DIONNE

Partis de Baie-Comeau à 14h dimanche pour une traversée d'une cinquantaine de kilomètres vers Matane qui dure normalement de deux à trois heures, travailleurs, étudiants et un groupe de jeunes hockeyeurs se trouvaient encore hier soir coincés sur le navire qui ne peut accoster en raison de l'amoncellement des glaces tout au long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Le "Camille-Marcoux" d'une capacité de 600 passagers et de 125 voitures, navigue lentement non loin de son port d'attache, à quelques centaines de mètres par moments, sans qu'il lui soit possible malgré de nombreuses tentatives d'y entrer.

Depuis sa mise en service en 1975, affirmant divers porte-parole de la Société des traversiers du Québec, c'est la première fois qu'un amoncellement de glace le paralyse pendant aussi longtemps.

Ce traversier brise-glace est pourtant extrêmement puissant, (10,000 HP), à peine 2,000 HP de moins que le brise-glace de la Garde côtière canadienne venu lui aider, le Norman MacLeod Rogers, dépêché de Tadoussac dans la nuit de dimanche à hier.

Les passagers

Selon les porte-parole de la Société et à Matane et à Québec, les passagers n'ont pas encore eu à

souffrir de cet isolement forcé sinon les longues heures d'attente sur un navire qui n'a rien d'un paquebot de luxe.

Dès hier matin, les passagers ont eu accès à la cuisine réservée normalement aux 29 membres d'équipage et hier midi ils ont eu droit à leur premier repas complet chaud puisant à même les réserves alimentaires de la cuisine principale. En temps normal, les passagers n'ont accès qu'à un comptoir-lunch et à un réseau de machines distributrices.

La direction de la société a aussitôt établi un lien avec le Bureau de la protection civile à Rimouski pour qu'on organise les services d'urgence si cela était nécessaire; un hélicoptère est tout fin prêt pour parer à toute urgence comme l'évacuation d'un blessé ou d'un malade ou encore pour voir au manque de denrées alimentaires.

Heureusement, disait un porte-parole de la société à Québec, on ne rapportait hier soir aucun cas de maladie ou de blessure.

Hier matin, on a vite fait d'instituer un service de messagerie entre le navire et la terre ferme pour aviser parents, amis, modifier des horaires et aussi aviser l'université du Québec à Rimouski qui avait fixé des règles rigides pour l'inscription des étudiants au second semestre de l'année scolaire en cours.

L'embâcle

Ce champ de glace s'est formé petit à petit au cours des derniers jours à la suite d'une température très froide et à de forts vents du nord-ouest formant une muraille

qu'il est extrêmement difficile de franchir.

Habituellement, le jeu des marées le brise régulièrement et cela malgré des températures très basses, provoquant des "saignées" dans le champ de glace que franchit aisément le navire.

Cette fois, il atteint une telle densité que même le brise-glace MacLeod Rogers n'est pas parvenu à le rompre sans risquer de rester prisonnier des glaces.

Hier après-midi, à la faveur de la marée montante, autour de 16h le capitaine Paul-Henri Harvey a réussi à approcher le "Camille-Marcoux" du quai pour aussitôt le retirer plus au large.

Le traversier tentait hier soir une autre fois de percer ce mur "à la pointe des marées", entre le "montant et le descendant", soit le moment où les courants sont les moins forts.

Si cette tentative devait échouer, le navire devra probablement rebrousser chemin et retourner à Baie-Comeau, une décision qui sera prise avant la fin de la journée.

Entre-temps, le cas du "Camille-Marcoux" est le sujet de l'heure à Matane; des citoyens ont observé les diverses manœuvres du traversier, assis bien au chaud dans leurs voitures, tout au long de la journée d'hier et le quai est sûrement le lieu le plus visité en ce début d'année.

DERNIÈRE HEURE

MATANE (AD) — Le "Camille-Marcoux" est entré à quai peu après minuit ce matin. Les passagers ont pu quitter le navire après 34 heures d'attente.

L'entrée 1985

• 7-8-9 janvier

UNE INVITATION

UNE ASSIETTE DE MOULES VOUS SERA SERVIE

en collaboration avec Poissonnerie Québec inc.

CHAUVÉ SOURIT
café-restaurant
2006, 1^{ère} avenue, Québec
524-9750

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer
jusqu'à 20,000 pi. ca.
sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS:
525-4931

VENTE DE JANVIER

en vigueur durant tout le mois

DES RABAIS JUSQU'À **60%** sur des meubles en magasin

DES RABAIS DE **10%** sur les commandes spéciales

mrcb illiers de chambre, de salon et de cuisine, systèmes muraux, lampes, cadres, etc.

- Service de décoration
- Stationnement à l'arrière du magasin

Des meubles contemporains dans une ambiance d'origine

mrcb INTERNATIONAL
231, RUE SAINT-PAUL
692-0762
(face à la marina du Vieux-Port)

FAITS DIVERS

Important incendie à Baie-Comeau

Des dommages qui pourraient dépasser \$1 million ont été causés par un violent incendie, hier, dans la rue Bossé, à Baie-Comeau. La police de cette ville ne déplore aucune victime ni blessé bien que plusieurs personnes, traquées par la fumée, aient été secourues ou qu'elles aient pu s'échapper en vêtements de nuit lorsque le thermomètre marquait -30 degrés Celsius.

par Lucien LATULIPPE

L'incendie a été signalé vers 1h30 et les premiers policiers à arriver sur les lieux ont lancé l'alerte générale. Sept personnes, dont quelques enfants, ont été secourues par les policiers-pompiers qui ont été secondés, dès le début du sinistre, par un citoyen de l'endroit, M. René Marquis. Une femme en vêtements de nuit qui avait trouvé refuge sur le balcon de son logement est descendue dans une échelle à bras dressée par un pompier.

Ces sept personnes, ainsi qu'un pompier, ont été conduits à l'hôpital. Tous avaient été incommodés par la fumée et ils ont été libérés par la suite.

Le feu a détruit le magasin "Ameublement BF Inc." qui portait le numéro civique 846 rue Bossé et qui appartient à M. Alain Blackburn, ainsi que cinq logements de l'étage supérieur qui étaient tous loués. Quelques locataires étaient absents.

Joint à son domicile par LE SOLEIL hier soir, M. Blackburn a

déclaré que son commerce était une perte totale et que l'édifice de deux étages avait été consumé aux trois quarts. Il estime les dommages à \$500,000.

Carapace de glace

L'édifice voisin et portant le numéro 838 rue Bossé a subi des dommages importants. Il logeait au rez-de-chaussée l'établissement Western Tire, appartenant à Vic et Marc Arsenault. A l'étage, il y avait des bureaux.

Dirigés par le directeur des incendies Raymond Tremblay et son adjoint, Georges Bélanger, les pompiers ont mis deux heures pour maîtriser les flammes, mais ils ont dû rester sur les lieux toute la journée, le feu couvant sous l'épaisse carapace de glace qui n'a pas tardé à envelopper tout l'immeuble.

Pour empêcher que le brasier ne se propage à d'autres édifices mitoyens, les pompiers ont coupé le toit.

Dès hier, une enquête a été instituée pour tenter d'établir la cause de ce nouveau sinistre de la rue Bossé, à Baie-Comeau. En effet, le 19 mai 1982, un immeuble voisin de ceux incendiés, hier, avait été détruit par le feu et les pertes avaient été évaluées à \$1,500,000. Quelques jours plus tôt, soit le 14 mai 1982, les silos à grain de la Cargill, sur les quais de Baie-Comeau, avaient subi des dommages évalués à \$3,000,000 par le feu également.



Des travailleurs ont procédé hier au déchargement des débris aux deux derniers étages du Saint-Laurent.

La cause du feu au St-Laurent demeure inconnue

L'enquêteur André Savard, du Commissariat des incendies, continue d'interroger les occupants et les employés de l'immeuble Saint-Laurent, dont les deux derniers étages ont été détruits par le feu au matin du Jour de l'An.

par Michel TRUCHON

Ses recherches ne lui ont pas encore permis de déterminer la cause de l'incendie qui a fait pour plus de \$3 millions de dégâts et nécessité l'évacuation des quelque 400 occupants de la luxueuse tour d'habitation de la Grande-Allée.

La semaine dernière, un chimiste du laboratoire de police scientifique de Montréal a fouillé les débris mais l'état de délabrement est tel qu'aucun indice n'a pu être recueilli. Le chimiste ne peut même pas déterminer si le feu a pris naissance au 19e ou au 20e étage.

Mais, a précisé hier au SOLEIL l'enquêteur Savard, le recoupement des témoignages permet quand même d'avancer quelques hypothèses. Notamment que le feu a commencé soit au 1906, soit au 1907, deux appartements dont les occupants n'étaient pas là, plus vraisemblablement au 1906.

Si aucune décision n'a encore été prise quant à la reconstruction des luxueux appartements en "penthouse", le nettoyage de l'édifice s'est poursuivi au cours des derniers jours et la quasi totalité des locataires a pu réintégrer leur appartement.

Hier, on s'affairait à dégager les débris des deux derniers étages en utilisant des conteneurs hissés par une immense grue.

Ce spectaculaire incendie, le plus

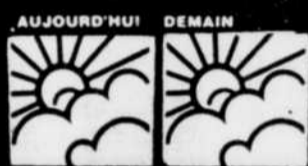
important à survenir dans un édifice élevé à Québec, exception faite de celui du complexe "G" il y a une quinzaine d'années, a donné lieu à des scènes d'évacuation impressionnantes que plusieurs n'ont pas hésité à comparer à ce que le cinéma nous avait montrés dans "La tour infernale".

Les pompiers ont dû travailler dans des conditions extrêmement pénibles, forcés qu'ils étaient de gagner le sommet par les escaliers avec tout leur équipement sur le dos. Deux d'entre eux ont été légèrement blessés, tandis que deux occupants de l'immeuble subissaient des malaises, une femme incommodée par la fumée et un homme terrassé par une crise cardiaque.



Le feu a causé des dommages de plus de \$3 millions.

Météo



Beauce, Québec: ciel variable et froid. Vents modérés. Max: -17. Mercredi: beau et froid.

Montréal, Estrie: nuageux avec faible neige passagère cessant en matinée. Dégagement partiel par la suite. Vents modérés. Max: -15. Précipitations: 40 pour 100. Demain: beau et froid.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux et vents devenant modérés. Très froid. Max: -20 à -22. Mercredi: beau et froid.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ensoleillé avec passages

nuageux et possibilité d'averses de neige le long du littoral. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Max: -16. Précipitations: 30 pour 100. Demain: beau.

Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max: -8 à -10. Demain: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte Nord, sauf secteur de Blanc-Sablon: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max: -14 à -18. Demain: beau.

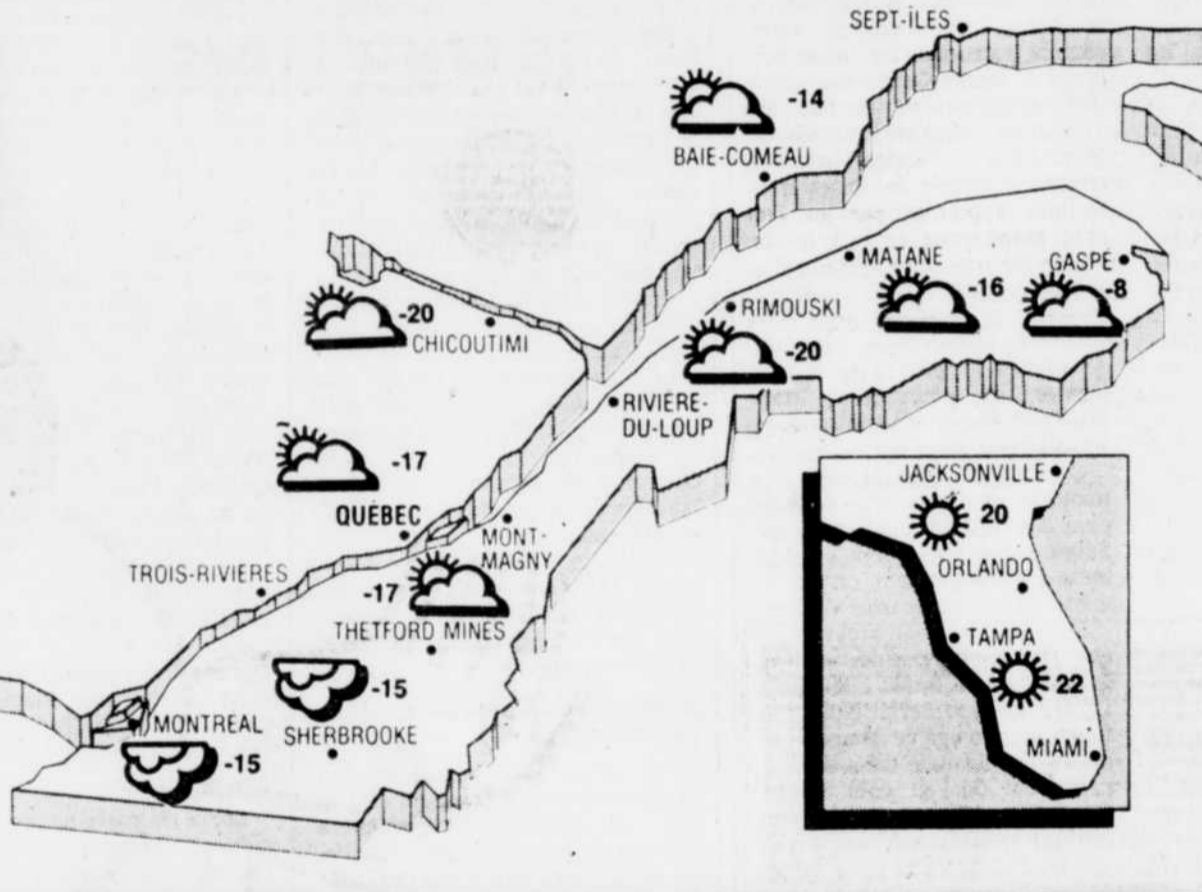
Anticosti: ciel variable avec chutes de neige dispersées et vents modérés par moments. Max: -10 à -12. Précipitations: 30 pour 100. Demain: ciel variable.

Secteur de Blanc-Sa-

blon: ciel variable avec quelques flocons de neige et vents modérés par moments. Max: -10 à -12. Précipitations: 40 pour 100. Demain: quelques chutes de neige.

Outaouais, secteur sud de Pontiac-Gatineau et de la Lièvre: dégagement partiel en matinée. Ciel variable par la suite. Vents modérés. Max: -15. Précipitations: 20 pour 100. Demain: beau et froid.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, secteur nord des Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux et froid. Vents modérés. Max: -17 à -19. Précipitations: 10 pour 100. Demain: beau et froid.



TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures observées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Edmonton	-21	-11
Fredericton	-20	-12
Halifax	-16	-7
Montréal	-19	-16
Ottawa	-19	-16
Québec	-26	-18
Regina	-20	-6
Saskatoon	-21	-8
St-Jean, T.-N.	-10	-6
Sudbury	-19	-16
Toronto	-9	-7
Vancouver	0	5
Victoria	-2	8
Windsor	-1	1
Winnipeg	-21	-12
Boston	-6	2
Buffalo	-3	1
Chicago	-1	1
Dallas	-3	13
Houston	-5	18
Jacksonville	-1	19
Los Angeles	11	12
Miami	7	21
Nouv. Orléans	4	18
New York	2	8
Orlando	2	22
San Francisco	9	14

SOLEIL



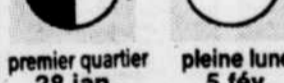
MARDI
Lever 07h29
Coucher 16h15

MERCREDI
Lever 07h29
Coucher 16h16

LUNE



dernier quartier
13 jan.



premier quartier
28 jan.

MARÉES

Les hauteurs des marées sont indiquées en mètres.

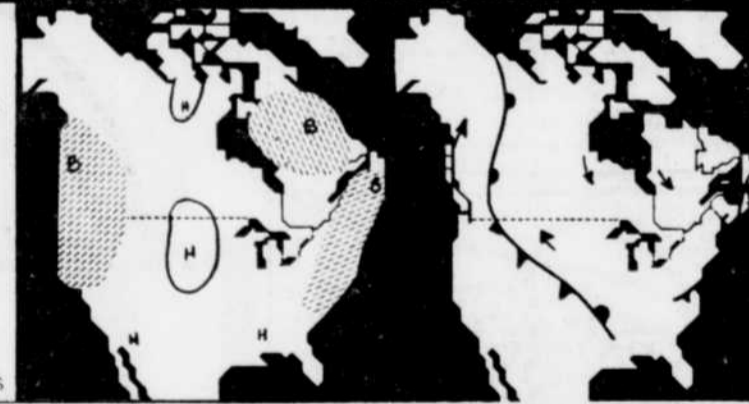
AUJOURD'HUI

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h35 H. 2.0	02h10 H. 3.2	01h55 B. 0.2	05h10 B. 1.1
07h20 B. 0.5	07h55 B. 0.9	06h40 H. 4.1	09h05 H. 3.0
13h55 H. 3.0	14h20 H. 4.3	13h35 B. 0.3	16h40 B. 1.0
20h30 B. 0.3	21h00 B. 0.5	18h50 H. 5.3	21h10 H. 3.8

DEMAIN

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
02h15 H. 2.1	02h55 H. 3.3	02h40 B. 0.2	05h55 B. 1.2
08h00 B. 0.4	08h35 B. 0.8	07h25 H. 4.3	09h45 H. 3.2
14h35 H. 3.1	15h00 H. 4.4	14h25 B. 0.3	17h25 B. 1.1
21h10 B. 0.2	21h40 B. 0.5	19h30 H. 5.4	21h50 H. 3.8

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports, le 7 janvier à 16h, toutes les routes de la région de Québec étaient dégagées sauf la 73 qui était partiellement dégagée, et la visibilité était bonne. Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.

POUR ADULTES SEULEMENT

Des milliers de québécois* ont appris l'anglais avec la Télé-université.

Pourquoi pas vous?

La Télé-université, vous offre un choix de 4 cours d'anglais. Ces cours touchent les 4 éléments constitutifs de la langue:

- structure de base (fonctionnement et mécanique de la langue)
- la grammaire
- le vocabulaire de base
- la prononciation

Chaque cours comprend un manuel de base, un guide de l'étudiant et des cassettes. Un tuteur est disponible pour aider l'étudiant à apprendre à son propre rythme et à corriger ses erreurs. Chaque étudiant, à partir d'un test, est classé selon son niveau de connaissance de la langue.

Tout cela pour seulement \$67⁵⁰ par cours.

Faites comme ces milliers d'étudiants: inscrivez-vous aux cours d'anglais de la Télé-université. Vous aussi vous parlerez bientôt anglais.



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
APPELEZ-NOUS:

Québec: (418) 657-2262 (sans frais) 1-800-463-4722
Montréal: (514) 522-3540 (sans frais) 1-800-361-6808

La Télé-université vous offre un choix de cours dans les domaines suivants:

- Gestion
- Sciences humaines
- Sciences
- Informatique
- Psychologie
- Langues
- Bureautique

* Conditions d'admission: être détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent, ou avoir au moins 22 ans, des connaissances appropriées et une expérience pertinente.

Nom: _____
 Tel: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____
 Occupation: _____
 Cours: _____

Télé-université 214, avenue Saint-Sacrement Québec, QC G1N 4M6
 ou
 Télé-université 4835, avenue Christophe-Columb Suite 0087 Montréal, QC H2J 4C2

Dr MARCEL TREMBLAY, m.d.m.c.c. MÉDECINE GÉNÉRALE

est heureux d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'il se joint au

Dr GEORGES QUESNEL GYNÉCOLOGUE

AU 3, RUE LECLERC, QUÉBEC (coin 1^{re} Avenue, à côté de l'Hôpital St-François-d'Assise)

POUR RENDEZ-VOUS: 648-9522

VACANCES GOLF AU PORTUGAL

du 11 au 20 avril 1985

1 287\$ p.p. occ. double

incluant avion, hôtel, déjeuner, auto, golf

Renseignements: 872-7371

Pour plus d'information, VENEZ ASSISTER À LA PRÉSENTATION d'un FILM, MERCREDI le 9 JANVIER 1985 à 20:00 hres à l'HOTEL MOTEL QUEBEC INC. 5175, boul. Hamel ouest, Sainte-Foy

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Val-Bélair: l'élection d'un conseiller suscite de l'intérêt

◆ L'élection d'un conseiller dans le district numéro deux de Val-Bélair suscite un grand intérêt avec quatre candidats qui briguent les suffrages.

par Marcel COLLARD

Le poste est devenu libre après la démission, l'automne dernier, de M. Roger Gagné qui voulait ainsi

mettre en lumière certaines dépenses qu'il jugeait injustifiées. M. Gagné a informé LE SOLEIL qu'il appuyait la candidature de M. Denis Côté, un agent

de la paix, ayant fait partie de l'équipe de l'ancien maire Yvan Dubé, lors des dernières élections municipales.

L'élection partielle du 20 janvier donne

lieu à un affrontement puisque le maire Claude Beaudoin, appuierait la candidature de M. Claude Beupré. Le maire Beaudoin n'a pu être joint pour confirmer la nouvelle émanant d'une source

digne de foi. A la fin de novembre, il avait affiché clairement son appui en faveur de M. Emmanuel Côté qui fut élu sans opposition. Par ailleurs, deux autres citoyens se sont inscrits lors de la mise

en candidature, dimanche. Il s'agit de M. Michel Bouchard, un avocat et Gilles Vachon, magasinier. La votation se déroulera de 9h à 18h, à l'école Jules-Emond, 1065 rue Lamontagne.



Le conseiller Roger Gagné a quitté son poste l'automne dernier.

Lavoie félicite le Conseil d'orientation du développement économique de Ste-Foy

◆ Le maire Louis-Marie Lavoie ne tarissait pas d'éloges, hier soir, à l'endroit du Conseil d'orientation du développement économique de Sainte-Foy (CODE) auquel il attribue l'implantation d'un centre d'optique et laser, ainsi que le parc de haute technologie.

par Marcel COLLARD

A la faveur du rapport de cette corporation formée à la suite de la tenue d'un sommet économique, en mai 1983, au conseil municipal, le maire a tenu à souligner l'excellent travail de ces citoyens bénévoles qui ont su préparer les documents pour étoffer les dossiers relatifs aux avantages que pouvait offrir la municipalité de Sainte-Foy. Parlant du centre d'optique, M.Lavoie a relaté qu'il devait inialement être construit à Beaufort.

Les objectifs de 1985

Dans le rapport signé par le président, M.Émile Langlis, le CODE fait part qu'il a entrepris depuis quelques semaines l'étude d'un plan d'action, dans une démarche globale et cohérente de planification, de structuration, d'évaluation et de programmation. Il entend de cette façon assurer la continuité des efforts déjà consentis et les prolonger dans une stratégie d'actions et d'interventions à court, moyen et long terme; utiliser et récupérer la prise de conscience et la motivation d'action caractérisant actuellement les divers agents socio-économiques impliqués dans le développement de Sainte-Foy; élaborer un plan global et cohérent pour le développement économique en dégageant les perspectives, les priorités et les projets précis d'actions et, finalement, de proposer les moyens financiers et techniques pour la mise en oeuvre du plan, ainsi que le rôle des divers intervenants, avec un échéancier de réalisation.

L'anneau de glace

Par ailleurs, le conseil a entériné le règlement d'emprunt de \$250,000 pour la construction d'un anneau de glace artificielle, pour le financement de sa quote-part du projet de \$2.5 millions.

Convention collective

A part les clauses salariales, très peu de changements ont été apportés à la convention collective des quelque 150 cois blancs de Sainte-Foy. Selon le rapport du maire Lavoie, les parties ont paraphé une entente, le 20 décembre, prévoyant des augmentations de salaire de 5 pour 100, en 1984, 6 pour 100, en 1985 et 6 pour 100 en 1986.

Les conseillers de l'opposition, notamment MM. Gilles Carrignan et Gilles Lavoie, eurent souhaité cependant qu'on leur fasse parvenir un exemplaire de la nouvelle convention, mais le maire a dit qu'en raison des Fêtes le temps avait manqué pour la photocopie.

Conformément aux recommandations de son directeur général, M.Jacques Cloutier, le conseil municipal poursuivra la consolidation du processus de fixation des attentes pour les cadres et les professionnels et il a endossé la proposition d'une "dynamisation des relations de travail" tout en rationalisant les équipements, en mettant en valeur les idées d'innovations apportées par les employés municipaux et la mise en place de mesures pour diminuer les dépenses en 1985.

Comme le rapport était très concis et rédigé dans un vocabulaire spécialisé, Mme Andrée Boucher a émis le voeu que ces rapports soient plus élaborés. "Qu'en termes élégants, ces choses-là sont dites", déclara-t-elle. La conseillère ajouta: "Je comprends qu'à notre époque on puisse désigner un prisonnier comme un bénéficiaire carcéral".

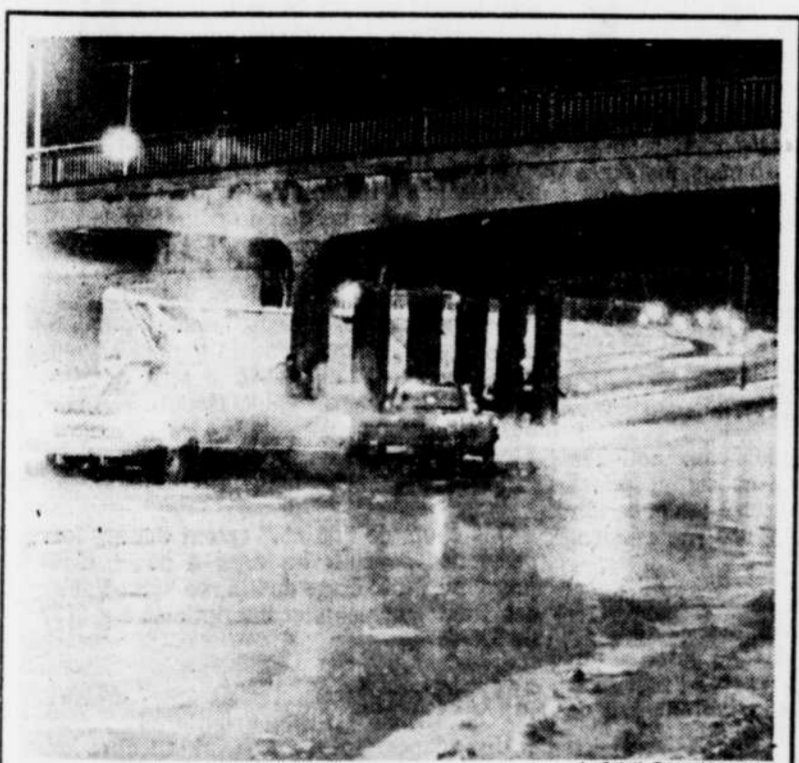
LES JOURS LAURIER

3 jours d'aubaines pour réchauffer l'hiver

Durant les Jours Laurier, les 10, 11 et 12 janvier, des centaines de boutiques vous offrent la plus grande vente-promenade de l'hiver! Dégelés, déneigés, dégivrés, nos prix fondent à vue d'oeil. En traîneau, en skis, en patins ou en toboggan, glissez tête première dans les milliers d'aubaines des Jours Laurier.

Dépêchez-vous! Les Jours Laurier ne durent que 3 jours!

LA SEULE PLACE!



Bris de tuyau

Le boulevard Hamel, en direction ouest, a été inondé à la suite d'un bris de tuyau, hier soir. Plusieurs pouces d'eau se sont accumulés sous le viaduc du boulevard Laurentien et des policiers de Québec ont dû y interdire la circulation pour permettre aux employés de la ville d'opérer. Les réparations nécessaires devaient être complétées, aujourd'hui.

Québec accepte les plans pour le futur hôpital de Charny

◆ CHARNY (GP) — Le Conseil du trésor et le Conseil des ministres du Québec ont autorisé l'octroi des crédits nécessaires à l'élaboration des plans et devis définitifs du futur hôpital de Charny. La mise en chantier est toujours prévue pour le printemps prochain. Le projet est de l'ordre de \$6 millions.

Les plans préliminaires ont été présentés au ministère des Affaires sociales en octobre, quelques jours après que le gouvernement eut autorisé l'achat du terrain requis pour la construction dans le secteur nord-est de la municipalité. L'hô-

pital Notre-Dame de Charny, situé dans la 10e Rue, depuis 50 ans, ne peut être agrandi.

Le projet a soulevé maintes discussions, depuis une décennie. La vocation du petit hôpital a dû être redéfinie, puisque le ministère, pendant un certain temps, a décrété tout simplement la fermeture. Le député-ministre Jean Garon s'est impliqué personnellement et il a obtenu que la nouvelle vocation soit axée principalement sur les soins prolongés, de façon à combler un besoin existant dans la région.

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Restructuration scolaire sur la Rive-Sud

L'intervention de Gendron est réclamée

♦ **SAINT-ROMUALD** — La majorité des dirigeants de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin suggèrent au ministre de l'Éducation d'obliger la Commission

par Gilles PEPIN
(du bureau du Soleil)

scolaire de Sainte-Foy à consulter la population sur le projet d'intégration des ni-

veaux d'enseignement primaire et secondaire.

Ces commissaires d'écoles de la Rive-Sud demeurent déçus, de la décision prise par leurs collègues de Sainte-Foy, le 10 décembre, limitant l'intégration à ce seul territoire. Ces derniers refusaient ainsi une offre de fusion faite par une majorité des commissaires de Chaudière-Etchemin, en al-

léguant notamment que le nombre de 10,000 élèves était déjà suffisamment considérable.

A Chaudière-Etchemin, 10 commissaires sur 19 continuent de prétendre qu'une commission scolaire intégrée, dont les effectifs seraient de 20,000 élèves, aurait davantage la possibilité de maintenir la

qualité et la variété dans les services.

La discussion au siège social de Saint-Romuald dure depuis un an déjà. Une première proposition, en mai dernier prévoyait ce-

pendant une intégration primaire-secondaire sur ce seul territoire, qui compte lui aussi quelque 10,000 élèves des deux niveaux.

Le ministre de l'E-

ducation, en déposant son projet de carte scolaire, en 1983, avait préconisé la formation d'une seule commission scolaire intégrée sur le territoire sud de la régionale de Tilly.

tuellement pour certaines options.

D'autres cas

Le projet provincial de restructuration scolaire, comme il est maintenant défini par la loi 3, obligera bientôt le ministre de l'Éducation à agir comme arbitre. Plusieurs commissions scolaires locales sont en effet en désaccord avec le découpage des territoires.

Il y a le cas de Chaudière-Etchemin, bien sûr, et plus à l'est, il y a les cinq commissions scolaires faisant ac-

tuellement partie de la régionale Louis-Frédéric, qui n'ont pas non plus terminé la discussion, laissant au ministre le soin de trancher.

Les commissaires de pointe Lévy, de l'Élan, de Bellechasse, d'Abénakis et de la Nouvelle-Beauce, malgré une consultation de leurs populations, n'ont été unanimes que sur un point: l'existence éventuelle de seulement trois commissions scolaires intégrées. Il reste donc à définir les territoires.

de consultation, tout en s'abstenant de faire une recommandation, après avoir étudié diverses constatations et tenant compte d'opinions souvent entendues, ont convenu que le découpage suivant pourrait être acceptable:

Une commission scolaire de 8,600 élèves sur les territoires actuels de pointe Lévy et de Bellechasse; une autre pouvant compter 3,640 élèves des territoires Abénakis et de l'Élan; une autre 4,400 élèves du territoire Nouvelle-Beauce majoritairement.

Une nouvelle direction pour le Parti municipal de Beauport

♦ De nouvelles figures dirigent le Parti municipal de Beauport (PMB). En effet, lors d'une récente assemblée générale du PMB tenue au Manoir Montmorency, les 150 personnes présentes ont élu un nouveau bureau de direction pour la prochaine année.

par Gérald OUELLET

Au sein du groupe, on remarque la présence de deux conseillers de la ville de Beauport soit: M. Jean-Paul Michaud et M. Gaétan Côté qui ont été élus respectivement président et vice-président du parti.

M. Fernand Trudel a été reconfirmé pour une troisième fois comme secrétaire-trésorier du PMB.

Les directeurs élus sont: M. Pierre Lavallière, Mme Johanne Deblois,

M. Michel Jobin, M. Roch Vézina, M. Réjean Garneau et M. Normand Vermette. Il y a donc, cette année, deux directeurs de plus sur le conseil consécutif à la suite des vœux de l'assemblée générale.

Par la même occasion, M. Pierre Gaudreau a été reconfirmé comme chef du PMB.

Enfin, le nouveau président, M. Michaud, a invité les membres à militer au sein de son parti dans un esprit constructif et de façon dynamique.

Il se propose de mettre sur pied une commission politique où des représentants de chaque quartier bâtiront autour des préoccupations de leurs quartiers un programme politique cohérent et reflétant le thème de la dernière campagne "À l'écoute de leurs concitoyens".



M. Pierre Gaudreau a été reconfirmé chef du Parti municipal de Beauport.

EN PRIMEUR

ALCAN PRÉSENTE
AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA
LA SÉRIE INTÉGRALE DE

Maria Chapdelaine

À COMPTER DE MERCREDI
9 JANVIER, 20 HEURES.



Réalisée par Gilles Carle d'après le célèbre roman de Louis Hémon et photographiée par Pierre Mignot, cette série en 4 épisodes met en vedette:

- Carole Laure
- Nick Mancuso
- Claude Rich
- Amulette Garneau
- Yoland Guérard
- Pierre Curzi
- Donald Lautrec

Les mercredis 9, 16, 23 et 30 janvier 1985
20 heures
Réseau français de Radio-Canada



LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRECHETTE
Tel.: 647-3361

Collecte

Les Louveteaux et les Jeannettes de la paroisse Saint-Rodrigue à Charlesbourg procéderont demain entre 18h et 21h à une collecte de bouteilles pour financer leurs camps d'hiver. Renseignements: 623-3788 ou 688-9412.

Causeries

• Mme Doris Germain traitera du "concept de la couleur ou palette de couleurs" à la réunion du groupe Loisirs au féminin, demain à 13h30, au chalet des loisirs Notre-Dame-de-Foy, rue Jacques-Berthiaume. Détails ou réservations: 658-7489.

• Gontran Houde commentera le sujet: "Aimer l'autre tel qu'il est, le voir au meilleur de lui et s'en émerveiller" demain à 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise.

• Roland Doyon fera voir les ressources culturelles pour les personnes âgées demain à 20h, au Centre des ressources psychologiques de Québec, 915 boulevard Saint-Cyrille ouest (suite 207) à Sillery. Renseignements: 683-9167.

Croix-Rouge

La Croix-Rouge tiendra une collecte de sang demain de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h, dans l'auditorium du pavillon Notre-Dame de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Détails: 687-5062.

Ecriture

Le peintre Yves Bussièrès sera l'hôte des Loisirs littéraires du Québec, pour une séance d'écriture, ce soir à 19h30, au 35 rue Richelieu à Québec. Renseignements: Denise Roy à 694-1298.

Inscriptions

• La Société canadienne de la Croix-Rouge donnera des cours de moniteur en sécurité aquatique du 10 janvier au 10 mars, les jeudis de 19h30 à 23h et les dimanches de 16h à 19h. Détails et inscriptions: Louise Wagner à 683-2155.

• Les inscriptions pour les cours de ballet-jazz, break dancing, danse créative, cheerleaders, danse dynamique et comédie musicale auront lieu demain de 19h à 21h, à l'école Saint-Charles, 7954 sur la 1^{re} Avenue à Charlesbourg. Renseignements: 627-1994.

• A Sillery, les inscriptions aux activités d'hiver du Service des loisirs seront prises demain, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, au centre culturel, 2040 rue Persico. Détails: 687-4212.

• Les inscriptions aux activités sportives, artistiques et socio-communautaires de Sainte-Foy auront lieu dans chaque paroisse aujourd'hui et demain de 19h à 21h, à l'exception de Sainte-Geneviève où elles auront lieu ce soir.

• Les inscriptions aux divers cours d'arts textiles, dispensés à la maison Routhier, au-

ront lieu demain et jeudi de 18h à 21h, au 3325 rue Rochambeau à Sainte-Foy.

• La Société des amis du jardin Van den Hende organise un cours d'horticulture d'une durée de 15 semaines à partir du 10 janvier, au pavillon Comtois de l'université Laval. Renseignements: 656-3410.

• Le Club littéraire de Charlesbourg tiendra un atelier sur l'initiation à l'écriture à partir du 16 janvier à 19h30, au centre culturel, et il donnera des cours sur la littérature française par la chanson à partir du 16 janvier à 20h, à la villa Saint-Vincent où les inscriptions seront prises ce soir et jeudi à 19h30. Détails: 628-2307.

Jardinage

La Société d'horticulture de la ville de Québec tiendra une séance d'information pour ceux qui désirent obtenir un bon jardinage ce soir à 20h, à la salle paroissiale de Saint-Albert-le-Grand, 3065 sur la 2^e Avenue à Québec. L'entrée sera gratuite.

Ménopause

Une série de dix cours d'information sur la ménopause pour les femmes de 30 ans et plus aura lieu au cégep de Sainte-Foy. L'inscription obligatoire est prise aujourd'hui de 9h30 à 21h à ce collège. Détails: Chantal à 653-4960.

Portugal

Dans le cadre de l'organisation de vacances de golf au Portugal, André Lessard présentera un film sur ce pays demain à 20h, au Québec Inn, 5175 boulevard Hamel ouest, à Sainte-Foy. Renseignements: 872-7371.

Recrutement

Le comité organisateur de la finale des Jeux du Québec à Charlesbourg a besoin de bénévoles pour ses activités culturelles, comme des marionnettistes, musiciens, danseurs, crieurs publics et animateurs. La période de recrutement prendra fin le 15 février. Détails ou inscription: 627-1985 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

Réunions

• Les Amis-e de la terre auront leur réunion demain à 19h30, à leur local du 112 rue de la Salle. Il sera question du cours sur le défi écologiste, commençant le 15 janvier à l'université Laval. Renseignements: 524-6371 ou 524-4759.

• L'Association des familles monoparentales de Saint-Romuald tiendra sa réunion demain à 19h30, au centre communautaire, 155 rue du Sault. Détails: 839-7137 ou 833-1370.

Tai chi

Des cours de "tai chi" seront donnés aux personnes de tous les âges à partir d'aujourd'hui, au 4^e étage du 215 rue Saint-Vallier est. Renseignements et inscriptions: 524-3329 ou 525-6370.

Workout

Une séance gratuite de workout aura lieu demain à 19h30, au YMCA, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest. Détails: 527-2518.

La plus riche collection de laines au Québec

VENTE



20%

sur toutes nos laines en magasin



indigo INC.
Laines, laines et laines

155, rue St-Paul, Québec, Québec G1K 3W2 (418) 694-1419
Toutes ventes finales - Aucune mise de côté



M. Gaétan Côté occupait auparavant la présidence de l'Association des citoyens de Beauport.

De nouveaux dirigeants à l'Association des citoyens de Beauport

◆ L'Association des citoyens de Beauport (ACB) a un nouvel exécutif. Suite à l'élection de M. Gaétan Côté à titre de conseiller du quartier no 9 (de Chevalier) de la ville de Beauport, l'Association des citoyens de Beauport a dû restructurer son bureau de direction. M. Côté était le président de l'ACB.

par Gérald OUELLET

Jusqu'à la prochaine assemblée annuelle prévue pour le 1er avril, la direction de l'ACB sera composée de M. Georges Cyr, président; M. Gilbert Tremblay, premier vice-président; M. Richard Beaudoin, 2e vice-président; M. Claude Caron, secrétaire et M. Jocelyn Grondin, trésorier.

Les nouveaux dirigeants entendent poursuivre l'objectif de rendre la vie communautaire de Beauport plus agréable et plus riche.

Au cours des prochaines semaines, l'association s'accorde une période de réflexion sur la place qu'elle devra occuper pour les prochaines années sur l'échiquier beauportois, et invite les citoyennes et citoyens de Beauport à lui proposer des idées nouvelles et de nouveaux mécanismes d'intervention.

La population peut d'ailleurs faire connaître ses préoccupations en écrivant à l'Association des citoyens de Beauport, 12 rue du Couvent, à Beauport, G1E 4Y1 ou en téléphonant à M. Georges Cyr à 667-7928 ou à M. Gilbert Tremblay à 663-4647.

Travaux de \$1,181,711 prévus à Beauport

◆ La ville de Beauport investira \$1,181,711 pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le secteur nord-ouest de la municipalité. Ce, suite à une décision prise par les membres du conseil lors de leur assemblée d'hier, tenue à la salle polyvalente du Centre municipal Mgr Laval.

par Gérald OUELLET

En effet, ce montant servira à payer les coûts des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égout et de voirie dans les rues du développement Lortie, phase VII, projet C-204-51, suivant les évaluations préparées par les consultants Hallissey, Asselin et Daigle Inc., ingénieurs-conseils en date du 12 novembre 1984.

Tarif d'abonnement

Le règlement numéro 83-428 de la ville de Beauport fixe à \$40 annuellement le tarif d'abonnement aux procès-verbaux des assemblées du conseil. Ce coût inclut les frais de manutention, d'administration et les frais de poste.

Le tarif est payable d'avance pour toute personne, société, association ou corporation qui requiert ce service. Il est à noter qu'aucun crédit ni remise ne sera accordé pour interruption du service, ou début du service d'envoi, à compter du début ou au cours d'une année, bien que le tarif soit annuel.

Pour renseignements composez: 667-8554 — Service du greffe de la ville de Beauport.

Jeunes arrêtés à Loretteville

◆ Quatre individus, dont deux d'âge mineur, ont été arrêtés par la police de Loretteville. Ils sont soupçonnés d'avoir volé une motoneige dans la rue des Ursulines. Le petit véhicule motorisé qui n'a subi aucun dommage aurait servi à faire une balade. Les deux suspects âgés de 18 et 20 ans ont été accusés en cour des sessions de la paix et les deux mineurs ont comparu devant le Tribunal de la jeunesse.

Incendie

Un suspect a été interrogé, hier, relativement aux trois débuts d'incendie d'origine criminelle qui ont éclaté, dernièrement, dans une maison de chambres du 325 rue Saint-Paul, à Québec. Il a été libéré en attendant un supplément d'enquête. Ces débuts d'incendie qui ont fait peu de dommages ont eu lieu le 1er, le 5 et le 6 janvier.

Le conflit de travail persiste au supermarché R.L. Bernier

◆ La grève persiste toujours au supermarché R.L. Bernier, membre de la chaîne de magasin d'alimentation METRO, situé au 600 de la rue Cambronne, à Beauport. En effet, les 38 syndiqués, membres de l'Union des employés de commerce, affilié à la section 503 de la FTQ sont en grève depuis le 5 décembre. Il s'agit d'une première convention collective de travail à négocier, le syndicat ayant obtenu son accréditation en janvier 1984.

Raymond Bernier, aurait offert une augmentation salariale de 3 pour 100 (rétroactive) pour la période allant du 14 juin au 31 décembre 1984, pen-

dant que le syndicat exigeait 5 pour 100 pour une période de 12 mois. Pour 1985, l'employeur offre une hausse de \$6 par se-

maine, pendant que le syndicat demandait une augmentation de 5 pour 100. Pour l'instant, la proposition de l'employeur représente une augmentation al-

lant de 1.5 à 2 pour 100. Pour 1986, M. Bernier offre une augmentation de \$10 par semaine ce qui représente une hausse de

2 à 2½ pour 100, pendant que la demande syndicale se situe entre 4 et 5 pour 100 pour la même période. Jointe par LE SOLEIL, Mme Lise Bernier a déclaré qu'elle

devait rencontrer à nouveau son procureur, Me Marc Gravel et qu'une déclaration à la presse pourrait être faite.

L'école "Claire-Soleil" de Bernières ouvre ses portes

◆ BERNIÈRES — Une nouvelle école a ouvert ses portes à Bernières, ce matin, accueillant 450 enfants de niveau élémentaire demeurant à Bernières et Saint-Nicolas.

par Gilles PEPIN

par Gérald OUELLET

Le représentant syndical M. Richard Carmichael, a déclaré vendredi qu'une séance de négociation avec le conciliateur du ministère du Travail, M. Claude Guimont, avait eu lieu mais que celle-ci n'a pas donné les résultats espérés. L'employeur, M.

La Commission scolaire Chaudière-Etchemin, manquant de locaux, faisait transporter ces élèves dans d'autres localités, depuis septembre; ceux de la maternelle allaient à l'école La Martinière, à Saint-Rédempteur, tandis que d'autres devaient fréquenter l'école Sainte-Isabelle, à Sainte-Foy.

La nouvelle école de Bernières a reçu l'appellation de "Claire-Soleil", à la suite d'une consultation menée par la direction. Elle a coûté quelque \$3 millions. On y trouve 15 locaux de classes régulières, deux classes de maternelle, deux classes d'adaptation, une bibliothèque, un

gymnase et un local pour l'enseignement des arts et de la musique.

La construction a été érigée dans la rue Plante, à proximité de la sortie de l'autoroute 20, à l'extrémité est de Bernières. L'aménagement paysager doit être complété au printemps.

Initialement, le projet prévoyait l'ouverture de cette école en septembre 1984. Un retard dans l'élaboration des plans a été occasionné par la contestation d'un groupe de parents de Bernières-Ouest, au sujet du choix de l'emplacement; ces gens désiraient que l'école soit placée dans leur secteur, puisqu'une autre école élémentaire existait déjà à Bernières-Est.

Autre construction

Bien que les parents du secteur ouest de Bernières continuent de réclamer une école sur leur territoire immédiat, il semble que la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, selon ce qu'un porte-parole a affirmé au SOLEIL, hier,

n'ait plus qu'un seul projet de construction à réaliser dans un avenir prochain.

Il s'agit du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école Le Bac, à Saint-Lambert. L'appel d'offres doit être publié à la fin de ce mois-ci, a mentionné le directeur général, M. J.-Médard Leblanc.

Les travaux débiteront sans doute au printemps, par l'agrandissement, de façon à exécuter en été les travaux prévus à l'intérieur du bâtiment existant. Un gymnase et quatre locaux d'enseignement seront ajoutés. Les plans ont dû être refaits pour que les coûts soient conformes à une évaluation déjà faite par le ministère de l'Éducation.

La Commission scolaire Chaudière-Etchemin, qui a vu sa population doubler, au cours des dernières années, a dû construire de nombreuses écoles. En septembre 1984, elle en a inaugurées à Charny et à Saint-Jean-Chrysostome.

VENTE DU MILLION

AMEUBLEMENTS TANGUAY

LÉVIS BEAUPORT LES SAULES

PLUS DE 5 MILLIONS

DE MEUBLES ET D'APPAREILS ÉLECTRIQUES
en commande et en magasin aux meilleurs prix

GENERAL ELECTRIC

GARANTIE: 2 ANS SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'OEUVRE, 5 ANS SUR LE MAGNETRON, LE TOUT ASSURÉ À DOMICILE.

499⁹⁵\$

GRATUIT:

MODELE JX 2096

- Système micro-ondes Dual Wave
- Capacité de 1.4 pi³
- 10 niveaux d'énergie
- Commandes à micro-touches
- Horloge • Mémoire (3 étapes)
- Tablette à 2 positions
- Sonde thermique

LIVRAISON GRATUITE dans toute la PROVINCE

AMEUBLEMENTS TANGUAY

À GAGNER: 3 VOYAGES DE MILLIONNAIRE A PUERTO-RICO

Tirage le 9 février 1985 à 19 heures à Lévis.

COURS DE CUISSON AVEC DÉGUSTATION D'UNE DURÉE DE TROIS HEURES A « L'ÉCOLE DE CUISSON » AMEUBLEMENT TANGUAY.

INVITATION TOUTE SPÉCIALE AUX FUTURS COUPLES... Profitez de cette vente pour meubler votre avenir! ENTREPOSAGE GRATUIT ET PRIX GARANTIS jusqu'au 1er janvier 1985

GRATUITS:

- Livraison ultra-rapide et gratuite à travers la province
- Service de décoration à domicile
- Ecole de cuisson sur les fours à micro-ondes
- Service d'installation de tous les meubles achetés
- Raccordement de lessiveuse
- Démonstration sur poêles autonettoyants et lave-vaisselle

LÉVIS

Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES

1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)
871-4411

Les mises augmentent de 250% à la 6/49

◆ Les mises de la Lotto 6 / 49 ont augmenté de 250 pour 100 au cours des cinq dernières semaines. De \$12,9 millions qu'elles étaient le 8 décembre, les ventes totales atteignent \$32,5 millions samedi. Et cette semaine, les mises devraient dépasser les \$40 millions.

par Guy DUBÉ

Pourtant, la Lotto 6 / 49 est reconnue comme étant la loterie où le parieur a le moins de chances de gagner le gros lot dans toute l'Amérique du Nord: une chance sur 13,983,816. Dans les loteries semblables des Etats américains, par exemple, les chances de gagner le

gros lot varient de une sur 593,775 à une sur 7,059,052.

Au cours des cinq dernières semaines seulement, soit depuis que le gros lot n'a pas été gagné, les Canadiens ont parié un peu plus de \$89 millions à la 6 / 49. Une moyenne hebdomadaire de \$17,8 millions. Si la fièvre récidivait ainsi à toutes les cinq semaines, les Canadiens parieraient près d'un milliard en un an à la 6 / 49.

Selon Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec, les Canadiens ont parié \$2 milliards au cours du dernier exercice financier dans les différentes sortes de loteries au Canada, soit une moyenne de \$90 par habitant! Les Québécois figurent en tête de liste, avec \$662 millions,

suivis de près par les Ontariens avec \$661 millions.

Après avoir remis 45 pour 100 des mises aux gagnants et 5 pour 100 aux détaillants, après avoir dépensé 15 pour 100 de ces mises en frais d'administration générale, il reste 35

pour 100 qui sont remis aux gouvernements. Comme taxe volontaire, il n'y a pas mieux. Si les loteries disparaissaient, il y aurait automatiquement hausse d'impôts, peut-on déduire.

Pour en revenir au fabuleux gros

lot de \$10,4 millions de la Lotto 6 / 49 qui risque d'être gagné samedi, signalons que les chiffres que le hasard a favorisés le plus fréquemment, depuis le début de cette loterie canadienne, sont respectivement 31, 43, 25, 35, 11, 28 et

36. Les numéros les moins chanceux ont été le 17, le 15, le 42, le 30, le 32, le 24 et le 39.

Lors du dernier tirage de la 6 / 49, Mme Janine Durand, de Lauzon, a gagné \$212,902. Mme Durand a réclamé son prix, hier à Montréal.

Amende contre une banque canadienne

◆ WASHINGTON (D'après AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a maintenu hier une amende de \$1,8 million infligée à une banque canadienne, pour avoir refusé de révéler des informations réclamées par les autorités américaines.

La cour a rejeté sans explications

les arguments de la Banque de Nouvelle-Ecosse, qui avait plaidé l'obligation de tenir ces informations secrètes, conformément à la législation bancaire des îles Cayman et de Bahamas où se trouvaient ces archives.

La banque, dont le siège est à Toronto, possède des succursales

dans les îles Cayman, aux Bahamas et aux Etats-Unis.

Les documents, réclamés par les services américains dans le cadre d'une affaire de trafic de drogue et d'évasion fiscale, avaient finalement été fournis avec la permission des autorités locales. La banque avait néanmoins été

condamnée à payer, pour refus de coopérer avec la justice, une amende de \$25,000 par jour, qui a fini par atteindre \$1,8 million.

Les autorités américaines souhaitent obtenir ces informations dans le cadre d'une enquête sur M. et Mme Paul Brady.

LA BAIE



Avec un duvet, vous prendrez l'hiver à la légère!

Parce qu'un manteau en duvet c'est chaud, très chaud, en plus d'être isolant et super confortable, vu la légèreté.

Voyez nos 3 modèles courts et trois-quarts, en polyester piqué, doublé de 80% duvet et 20% plumes d'oiseaux aquatiques. Pour ajouter à la chaleur, chacun de ces modèles possède un large capuchon bordé de renard.

Désormais, ne vous inquiétez plus de l'hiver, venez vous procurer l'un de ces duvets actuellement offerts à prix fort intéressant!

99⁹⁹

ch.

Manteau ¾ ceinturé
Tons rose ou raisin. Tailles 8 à 16.

Manteau court droit
Boutons pression et liséré décoratif, de couleur contrastante. Capuchon amovible. Taupe, gris ou bourgogne. Tailles 8 à 16.

Manteau de type blouson
Élastique aux poignets et à la taille. Glissière. Rouge, bleu ou gris. Tailles 6 à 14.

Achats en magasin seulement. Manteaux, rayon 101. En vigueur jusqu'au 15 janvier.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie

